

Anse

informations

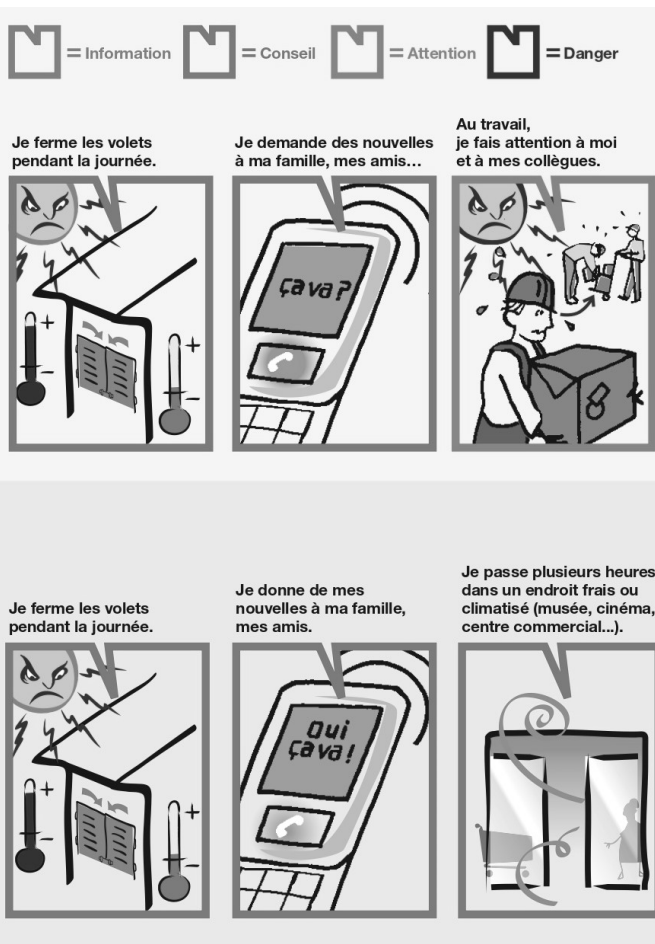
Lettre d'information municipale

numéro 325 – Juillet 2023

Plan « canicule » : pour une meilleure prévention des risques liés à la chaleur

 Dans le cadre du Plan canicule, la commune de Anse et le CCAS se mobilisent en faveur des personnes vulnérables en prenant des mesures visant à prévenir les risques liés à la chaleur.

 Besoin d'en savoir plus pour vous et votre entourage ? Composez le ☎ 0.800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 9h à 19h, plateforme activée dès les premières chaleurs ou <http://www.sante.gouv.fr/canicule> ou <http://www.meteo.fr>



Je ne reste pas en plein soleil (je cherche l'ombre).



Je ne bois pas d'alcool.



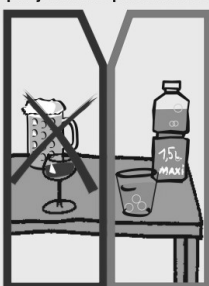
Je ne fais pas d'effort ou de sport trop fatigant.



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je bois environ 1,5 l d'eau par jour mais pas d'alcool.



Je mange comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).



Ma santé peut être en danger quand :

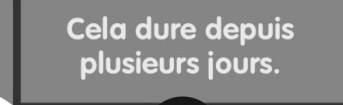
il fait très chaud ;



la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;



Cela dure depuis plusieurs jours.



canicule



Attention baignades en cas de fortes chaleur

☞ Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

- **Pourquoi ?** Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

- **Quels sont les signes d'alerte ?** Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

- **Comment réagir en cas de choc thermique ?** Faites des gestes de la main et demandez de l'aide. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours. Numéros d'appel d'urgence ☎ 15 - 18 - 112

☞ 5 rappels pour éviter les noyades

- Je privilégie les zones de baignade surveillée
- Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en rentrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau
- Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil
- Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade
- Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade

☞ Pour plus d'informations 🖨 <https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades> www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

Opération Tranquillité Vacances

☞ A n'importe quel moment de l'année, la commune de Anse se mobilisent pour lutter contre les cambriolages. À Anse, l'opération Tranquillité Vacances se déroule en partenariat avec la Police municipale. Avant de partir en vacances (même en dehors de périodes scolaires), vous pouvez vous inscrire auprès de la Police municipale.

Les inscriptions au dispositif se font en remplissant un document que vous pouvez trouver en ligne sur le site de la Mairie 🖨 www.mairie-anse.fr ou à l'accueil de la Mairie. Il vous sera demandé votre date de départ et de retour, ainsi que les coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème.

Des passages préventifs seront organisés par les services de la Police municipale à votre domicile.

☞ Attention :

La demande est à formuler 48h avant le départ en vacances.

En cas d'annulation, de retour prématuré ou de prolongement de séjour, vous devez tenir la Police municipale informée.

☞ Quelques conseils en cas de départ en vacances

- Assurez-vous d'avoir bien verrouillé l'ensemble des issues de votre habitation
- Ne laissez aucun outil ou échelle dans le jardin ou à proximité du logement
- Ne communiquez pas votre absence sur le répondeur ou sur les réseaux sociaux.
- Demandez à la Poste ou à un voisin de conserver votre courrier (une boîte pleine est le signe d'une habitation vide).
- Indiquez la durée de votre absence à vos amis et voisins.

- Donnez les clés à une personne de confiance qui passera chez vous et donnera l'impression que le logement est occupé.

Téléphone Police Municipale ☎ 04.74.67.16.18

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **lundi 17 juillet** à 19 h, salle du Conseil Municipal.

Ouverture du plan d'eau du Colombier

Depuis le 1^{er} juillet, tous les jours, jusqu'au 31 août de 11 h 30 à 20 h.

Pendant la saison estivale la presqu'île se transforme :

- en un **pôle loisirs** avec : un aquaparc, des paddles, des kayaks et des bateaux électriques.

- avec à l'entrée de la presqu'île une guinguette « le plaisir d'Anse ».

Ce **site naturel** est entretenu tout au long de l'année par les services techniques de la commune et pendant la saison par de jeunes plagistes à qui la municipalité de Anse propose un 1^{er} emploi d'été. Une cinquantaine de jeunes sont embauchés pendant cette période. Ils sont reconnaissables à leur tenue bleue « Anse plage ».

Quelques rappels :

- La **baignade est interdite en dehors de la zone surveillée** car les berges sont instables et les fonds profonds.

- Des **toilettes** sont à votre disposition vers la guinguette ainsi qu'un poste de secours sur la plage.

- De nombreuses **tables de pique-nique** sont installées à plusieurs endroits de la presqu'île.

- Des **agrès** installés par le conseil Municipal d'Enfants de Anse sont à disposition des enfants, et d'autres pour les adultes, ainsi qu'un terrain de beach-volley.

- L'utilisation de **barbecue est interdite ainsi que les 2 roues et les quads... Les chiens** et les chevaux sont interdits sur la presqu'île. Les chiens doivent être tenus en laisse en dehors de cette zone.

Il est demandé à chacun de **respecter le site**, de le **laisser propre** : de nombreuses poubelles et une benne à verres sont à votre disposition. Merci de respecter ainsi ce site naturel.

Il est important de prendre note des horaires d'ouverture **11 h 30** et de fermeture **20 h** des barrières qui donnent accès au parking principal **en période d'ouverture de la plage**.

Rappel : horaires de tonte autorisée pour les particuliers

Aux termes de l'arrêté préfectoral en vigueur, les tontes chez les particuliers sont autorisées les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h (ce règlement ne s'applique pas aux entreprises).

Forum des Associations date à retenir

Le forum des Associations se déroulera le 9 septembre de 9 h à 13 h à Ansolia.

Marché Nocturne dans le cadre de Rosé Nuits d'été

Vendredi 28 juillet de 19 h à 22 h 30, place du Général de Gaulle. Venez profiter d'une soirée d'été à l'ambiance conviviale : stands d'artisanat et de produits du terroir.

Buvette et restauration sur place. Avec la présence du groupe musical « Jessandwest ». Organisé par La Municipalité en partenariat avec l'OCTA et l'Association des Interclasses.

La médiathèque Albert-Gardoni au mois de juillet

Club BD MAG le Club BD se donne désormais rendez-vous le premier samedi du mois, prochain rdv le samedi **1^{er} juillet à 10 h 30 !**

A noter... pour les jours de canicule ! En cas de canicule, les horaires de la médiathèque pourront être temporairement modifiés sur les **vendredis de juillet**, pour vous permettre devenir à la médiathèque « à la fraîche ». Tout changement d'horaire sera signalé sur le site internet de la médiathèque et celui de la mairie.

Fermeture estivale : La médiathèque sera fermée du **mardi 1^{er} août au lundi 21 août** inclus. Bon été à tous !

Toutes les informations sur le site Internet mediatheque.mairie-anse.fr au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Visite du château des Tours et du vieil Anse

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) vous propose

Le dimanche 2 juillet à 10 h : « Rosé Nuits d'été », rendez-vous devant la chapelle Saint-Cyprien pour une visite du vieil Anse gratuite et guidée, suivie du verre de l'amitié dans le jardin de la chapelle.

Mardi 11 et 25 juillet à 18 h : visite du château des Tours gratuite et guidée, rendez-vous devant le château. Pour tout renseignement complémentaire, <http://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse>

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) exposition au château des Tours

Exposition des travaux d'élèves de 2CEA du 23 juin au 2 juillet – Château des Tours. *Comme chaque fin d'année scolaire, les professeurs sont heureux de montrer les réalisations de leurs élèves, enfants, ados et adultes. Venez admirer, à travers le florilège des formes et des couleurs, les talents qui s'expriment à tout âge !*

Ouverture : 1^{er} et 2 juillet de 14 h 30 à 18 h 30 – Entrée libre.

☎ 04.74.67.13.71 - ✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

L'ADMR d'Anse, Association d'Aide à domicile,

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour des tâches diverses : visites chez les bénéficiaires, assurer la communication, s'assurer de la qualité du service... Vous désirez apporter une aide utile et solidaire auprès de la population locale, vous avez envie de partager et développer des compétences et des savoir-faire : rejoignez-nous ! Contact : ☎ 04.37.55.05.94

✉ admr.anse@fed69.admr.org

Horaires du bureau de poste en période estivale

Les horaires sont les suivants jusqu'au 26 août : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Vente de brioches

Les classes en 4 d'Anse, Ambérieux et Lachassagne informent de la vente de brioches annuelle pour le week-end du 29 et 30 juillet. Cette vente a pour objectif de financer la fête des conscrits. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Nouveau à Anse

 **Ouatepô Massages** : la relaxation par le massage de bien-être. Barbara Zemouri vous reçoit rue des Marronniers sur rendez-vous, pour des séances de massages de bien-être, un moment de pure détente, dans un cadre agréable et zen. Apaisement tant mental que physique. Ce sont des massages de confort à but non thérapeutique. Sur rendez-vous ☎ 06.41.50.79.06

 www.ouatepo.fr

 **Sandrine Masson**, passionnée de couture, lance son entreprise à Anse. Dans son atelier, vous trouverez sûrement votre bonheur entre ses créations de puériculture et ses retouches. 1078 route des crêtes ☎ 06.66.24.37.94  [instagram : skapad2023](https://www.instagram.com/skapad2023).

 **MT Bâtiment**, Paul Nabet propose de réaliser : Peinture intérieure, Revêtements muraux (toile de verre, papier peint), Pose parquet. ☎ 06.47.89.07.35

La Mairie leur souhaite la bienvenue

Collecte des ordures ménagères

 **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 4 - 11 - 18 et 25 juillet et Anse dont Graves sur Anse : les vendredis 7 - 14 - 21 et 28 juillet

 **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 10 et 24 juillet et pour Hameau de Graves sur Anse les mercredis 5 et 19 juillet

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

-  du lundi au vendredi de 20 h à minuit
-  le samedi de 12 h à minuit
-  le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

 **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

 **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00  contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

 **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

 **Parent Aïse / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange

pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

 **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

 **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or)**

Anse : 9 rue du 3 Septembre (1^{er} étage) ; le mardi de 17 h à 19 h. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel

☎ 04.74.02.65.93

Permanence en Mairie ou sur Anse

 **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

 **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

 **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec  amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Louis BURRIEZA né le 16 février

Owen CASTEL né le 25 mai

Mariages

Shara DEFFET et Pierre SABATIER mariés le 27 mai

Valentine DESPRES et Quentin REMENT mariés le 3 juin

Audrey DERBEY et Jean-Luc MEDINA mariés le 17 juin

Mégane MATHEVET et Théo PETITJEAN mariés le 17 juin

Marilyn COMUZZI et David PIAT mariés le 17 juin

Décès

Paule CHATELIN-LAPROTE décédée le 15 mai à Anse (78 ans)

Janine PREMAILLON-COUTELIER décédée le 23 mai à Anse (87 ans)

Michel Louis Marius BINET décédé le 30 mai à LE CREUSOT (82 ans)

Marius Pierre GAILLARD décédé le 5 juin à Anse (93 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite